

L'AFRIQUE : DE NOUVELLES VOIES POUR L'INTEGRATION MONDIALE DU CONTINENT

Communication au Forum de Crans Montana

M. Mohammed Tawfik MOULINE

Rabat, le 19 juin 2014





L'Afrique : de nouvelles voies pour l'intégration mondiale du continent

Communication au Forum de Crans Montana

Rabat, le 19 juin 2014

1. L'Afrique : un enjeu stratégique mondial

L'Afrique a réalisé un taux de croissance économique annuel de 5% sur les dix dernières années. Elle devrait retrouver, en 2015, le niveau de croissance, enregistré avant la crise financière et économique mondiale. Cette évolution favorable s'accompagne, toutefois, de déséquilibres importants au niveau de la balance des paiements, particulièrement pour les pays africains, importateurs de pétrole.

Ce continent, qui bénéficie de transferts financiers importants, émanant des ressortissants, résidant à l'étranger, attire de plus en plus d'investissements directs étrangers. Une forte dynamique de l'investissement en provenance des pays émergents, vient concurrencer les positions, jadis totalement acquises par les puissances traditionnelles. Ces investissements sont assez diversifiés, mais ciblent en particulier le secteur de l'énergie et des mines.

L'Afrique, dont le nombre d'habitants atteindra 2 milliards de personnes, à l'horizon 2050, soit plus du quart de la population mondiale, dispose de multiples potentialités qui font du continent africain un enjeu stratégique mondial. Le regain d'intérêt en faveur de l'Afrique, est perceptible, à travers la présence marquée des nouveaux acteurs émergents qui prennent en considération le continent africain dans leurs stratégies de croissance et d'expansion internationale. La Chine, à titre d'exemple, est devenue le principal partenaire commercial de l'Afrique, devançant, ainsi, les puissances traditionnelles dans les échanges extérieurs du continent.

L'insertion de l'Afrique reste, cependant, insuffisante dans un processus de mondialisation qui s'est fortement accéléré, durant les dernières années et qui est en train de se construire autour de blocs régionaux interdépendants. Selon l'OMC, le taux des échanges intra-régionaux se situe à peine à 12% en Afrique contre 27% en Amérique latine, 48% en Amérique du Nord, 53% en Asie et 71% en Europe.

Sur un autre plan et en dépit des progrès enregistrés, 14 pays africains figurent parmi les 15 pays ayant le plus faible développement humain, à l'échelle mondiale. L'Afrique souffre de déficits importants, en termes d'inclusion et de disparités profondes en ce qui concerne le volet social, territorial et de genre. De plus, le continent pâtit de la recrudescence des conflits armés et reste exposé au terrorisme et aux menaces transnationales.

Ainsi, les grands défis auxquels l'Afrique doit faire face sont ceux de la compétitivité, du développement humain, de la sécurité alimentaire, de la paix et de la stabilité et de l'insertion dans l'économie mondiale.

2. Les ressources naturelles : à mettre au service du développement de l'Afrique et de l'intégration mondiale du continent

Le continent africain est devenu, durant les deux dernières décennies, l'espace par excellence où se déploie cette compétition, compte tenu des réserves importantes dont dispose ce continent en termes de ressources énergétiques et minières, auxquelles s'ajoute son potentiel nourricier comme en témoigne le phénomène du « Land grabbing ».

- Une part significative de l'Afrique dans les réserves mondiales de certains minerais stratégiques : Phosphates 81%, Diamants 58%, Cobalt 49%, Chrome 43.
- Des réserves prouvées de pétrole et de gaz, en forte progression, représentant plus de 8% des réserves mondiales.
- 600 millions d'hectares de terres arables non cultivées, soit la moitié des terres fertiles et inexploitées à l'échelle internationale.
- Les ressources forestières couvrent plus de 23% de la superficie du continent.

Malgré leur importance et hormis quelques exceptions, les ressources naturelles ne contribuent que faiblement au développement économique et social des pays africains :

- Un modèle d'exploitation extraverti des ressources naturelles, avec peu d'effets d'entraînement sur l'économie.
- Une forte emprise des groupes étrangers sur les ressources naturelles en Afrique.
- Un effet d'entraînement limité sur la croissance économique des pays riches en ressources naturelles.
- Un impact social limité du secteur minier dans plusieurs pays d'Afrique, compte tenu de la précarité des emplois, le faible niveau des salaires et la non-conformité aux normes sociales et sécuritaires de travail.
- Un développement accéléré du « land grabbing » qui n'est pas exempt de risque, notamment en termes de sécurité alimentaire des pays ayant mis en location leurs terres agricoles pour de très longues durées.
- Une faible gouvernance du secteur des ressources naturelles. Parmi les 21 pays africains classés dans l'Indice de gouvernance des ressources naturelles de l'année 2013, 16 d'entre-deux ne sont pas conformes aux normes de transparence et de

redevabilité.

- Une exposition aux externalités négatives sur l'environnement, conjuguée au fait que le continent africain subit, déjà, de plein fouet, les effets du changement climatique, sans pour autant qu'il en soit responsable.

Dans le but d'apporter des réponses appropriées aux questions précitées, plusieurs initiatives ont été prises au niveau des pays, mais aussi à l'échelle régionale et internationale qui demeurent néanmoins insuffisantes.

- La Vision Minière Africaine, élaborée par l'Union Africaine et adoptée en février 2009 les Chefs d'Etats et de gouvernements africains.
- L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives implique essentiellement la publication par les gouvernements de ce qu'ils reçoivent des sociétés extractives et à la publication par ces dernières de ce qu'elles paient aux gouvernements. Malgré l'opportunité offerte par l'ITIE, peu de pays africains y ont adhéré.

3. Quelques propositions en vue d'une meilleure intégration de l'Afrique dans le processus de mondialisation

Pour cela, il serait primordial d'entreprendre les actions ci-après :

- **Etendre à l'Afrique**, qui doit se prendre en main, **l'application des modèles de développement qui ont fait leurs preuves au niveau international**, tout en les adaptant aux spécificités du continent.
- **Entreprendre un processus de pacification en Afrique**, seule susceptible de ramener la paix et la stabilité dans la région et, par conséquent, de favoriser le développement économique et social de ce continent.
- **Promouvoir les valeurs de progrès au sein de la société africaine** et asseoir les bases d'une bonne gouvernance, s'appuyant sur un leadership politique et économique approprié.
- **Exploiter les chaînes de valeur mondiales** afin de bénéficier du dividende démographique en Afrique et ce, en identifiant les secteurs porteurs ainsi que les risques potentiels et en accordant une grande importance à la dimension institutionnelle.
- **Favoriser une croissance forte**, grâce à une diversification économique et inclusive et à une répartition équitable des fruits de cette croissance.
- **Accélérer les réformes en interne**, notamment, **en matière de gouvernance**, de transparence et de cohérence des politiques publiques sur le plan économique,

social et environnemental.

- **Sécuriser le foncier** grâce à une réglementation appropriée et scrupuleusement appliquée qui favoriserait l'accès des citoyens à la propriété et qui permettrait de lutter contre le « land grabbing ».

L'amélioration de la contribution des ressources naturelles au développement d'ensemble de l'Afrique devrait être inscrite dans le cadre d'une vision globale et intégrée, à même **d'infléchir le modèle de développement**, jusque-là poursuivi et dont les perspectives sont loin d'être prometteuses pour l'avenir du continent. A cet effet, il est proposé ce qui suit :

- **Doter le continent d'une charte africaine sur les ressources naturelles**, à l'instar de la charte sur les droits de l'Homme et mettre en œuvre un processus de certification et de traçabilité, généralisé à toutes les ressources naturelles de l'Afrique et opposable à l'ensemble de la communauté internationale.
- **Promouvoir le développement humain** et accélérer l'accumulation du capital humain pour doter le secteur des ressources naturelles des compétences nécessaires, sur le plan technique et managérial.
- **Dépasser la vision africaine minière** pour encourager des partenariats internationaux voulus et non subis.
- **Renforcer les capacités de négociation des Etats** pour préserver l'intérêt national et aboutir à des partenariats gagnant-gagnant.
- **Développer l'intégration industrielle** pour accroître la valeur ajoutée des ressources naturelles et assurer une meilleure gestion de la rente minière.
- **Comblé le déficit, en termes d'infrastructures de base**, par le biais d'investissements massifs, en la matière.
- **Développer**, parallèlement à la consolidation des relations entre l'Afrique et les pays émergents, **la coopération inter-africaine**, d'autant plus que près de la moitié des 40 entreprises les plus performantes en Afrique opèrent dans le secteur des mines et des ressources naturelles. Cela constituerait un facteur de développement des investissements intra-africains et un puissant levier d'accélération de l'intégration régionale dans le continent.
- **Préserver les équilibres sociaux et environnementaux**, au niveau de l'exploitation des ressources naturelles.